

Honte, culpabilité, responsabilité : un long chemin

**Rencontre avec
Marie-Françoise Le Moal
Vendredi 8 février 2019**

*Marie Le Moal : 12 ans en aumônerie de prisons (Maison d'Arrêt d'hommes à Bois d'Arcy et de femmes à Versailles), dont 7 ans en responsabilité régionale.
Actuellement bénévole en Aumônerie d'hôpital.*

« La réhabilitation de la personne détenue »

Suivi de

« La justice restaurative »

« L'Eglise et la prison –

La prison, laboratoire d'Eglise »

« J'étais en prison et vous êtes venu me visiter »

Méditation à partir du texte de Jonas

La réhabilitation de la personne détenue

Introduction

Parler de réhabilitation c'est ouvrir un champ délicat dans le monde de la prison. C'est un mot difficile à appréhender en milieu carcéral.

En droit : fait de rétablir dans une situation juridique antérieure, en relevant de déchéances, d'incapacités

Courant : Le fait de restituer ou de regagner l'estime, la considération perdue.
(Le Petit Robert)

La réhabilitation **en prison** tient compte de ces 2 aspects, le 2nd sens étant souvent le plus difficile à atteindre mais un certain nombre d'actions le favorise que nous allons balayer rapidement ; puis nous aborderons le principe et la mise en place en France de la justice restaurative, chemin de réhabilitation, qui nous redira combien nous sommes liés les uns aux autres.

Le système pénal actuel s'interroge uniquement sur les lois qui ont été enfreintes ; Qui a commis ce délit ? que mérite-t-il (elle) ? Nous allons voir que la véritable justice demande que nous posions d'autres questions : qui a subi un tort ? à quels besoins doit-il être répondu ? à qui reviennent les obligations et les responsabilités afférentes ? qui est partie prenante de cette situation ? quel processus pourra aider les parties prenantes à trouver une solution ? c'est cette totale réhabilitation que va ouvrir la justice restaurative qui exige de nous que nous changions non seulement notre façon de voir mais aussi les questions que nous avons coutume de nous poser en matière de justice.

A – la réhabilitation en prison

I - Quelle image la personne détenue a d'elle-même ?

Très souvent elle ne sait plus qui elle est !

A son arrivée en prison, la personne détenue est brusquement affrontée à elle-même, à son passé, à son présent, à son avenir et à son rapport à la société. Elle était un homme, une femme, un jeune, elle devient un **numéro d'écrou**. Elle avait une famille, des relations, des amis, parfois un travail, elle a souvent tout perdu : ses proches, son travail. Elle était père, mère, enfant, elle est un « détenu » parmi les autres détenus. Elle a peu de mots pour dire sa détresse, sa révolte, sa solitude, ce qui l'habite et personne à qui les dire. Son univers s'est subitement réduit à 9m2, sans intimité, sans confort, elle ne connaît pas les lieux, elle a tout à découvrir de ce milieu, elle est vulnérable et inquiète.

Seule avec son mandat de dépôt, son chef d'inculpation dont elle ne comprend pas grand-chose, elle repasse dans sa tête ce qui a bien pu l'amener ici, cette minute qui a fait basculer sa vie, cette affaire dont on n'ose pas ou ne peut pas parler car qui comprendrait ? Quelle est-elle cette justice des hommes qui m'a mis là, qu'est-ce qui se permet de me juger ? Personne n'a le droit de me juger...elle voit le juge qui la juge, le psy qui la sonde, la CPIP (conseillère pénitentiaire d'insertion et de probation) qui l'interroge, l'avocat qui la conseille, la famille qui lui fait des reproches ou qui s'absente ou qui feint de ne pas comprendre, le « co-détenu » qui l'assomme de questions....tous ils défilent pour mettre à nu là où ça fait mal ! Heureusement, des intervenants : éducation nationale, ligue anti-alcoolique, visiteurs, secours catholique l'aumônerie, qu'elle soit chrétienne, musulmane, juive ou bouddhiste viennent leur dire que la société les prend toujours en charge. La prise de conscience de l'ampleur du désastre d'être « en prison » défigure l'homme ou la femme incarcérée et ces premiers moments de la rencontre sont primordiaux

Alors, oser la confiance, écouter, partager un moment d'humanité, **ouvrir une parole**, leur parole, **être là**, à côté mais pas du côté, **ne pas juger**, ne pas être naïf, essayer de comprendre : toutes ces actions sont facteurs de **réhabilitation** et c'est juste de les poser. Elles sont essentielles pour relever, remettre debout, redonner la dignité perdue.

Ancrer dès les premières rencontres que nous sommes dans une proximité humaine pour reconnaître que, quelques soient les actes commis, **la personne détenue reste membre de la société dont elle a transgressé les règles**. Cela va être une attitude reprise par la justice restaurative. Grande est **la proximité d'états humains** entre l'infacteur et la victime : des humains blessés, fragilisés, jugés, incompris dans la plupart des cas. Et chaque rencontre est signe d'une dignité retrouvée par la relation de confiance établie en « vérité » celle qui peut se dire au moment de la rencontre. C'est à mon sens le premier pas vers la réhabilitation mais ce n'est pas le seul

II- Quelles activités en prison sont-elles facteurs de réhabilitation ?

- La rencontre en groupe
- Le suivi individuel
- L'ouverture aux plus démunis
- L'accès aux familles, téléphone...
- L'accès au travail ou activités diverses (poterie, chorale, école...)
- Les autres intervenants
-

1. La rencontre en groupe, facteur de re-socialisation

L'aumônerie propose à ceux qui le souhaitent, un temps réflexion, partage, prière en groupe. La personne détenue doit exprimer le désir d'y participer : elle **choisit** de s'y rendre, elle est **libre** de ce choix. Mais la fidélité est demandée, des règles sont cooptées : ce qui se dit dans le groupe reste la propriété du groupe et croyez-moi, il s'en dit des choses. Espace privilégié de re-socialisation : « je prends la parole, j'échange des idées, je suis écouté ». Des aumôniers dits animateurs ont reçu cette mission d'animer de tels groupes : ils ne peuvent avoir avec les personnes détenus d'entretien individuel en cellule mais ils sont des catalyseurs et des révélateurs de ce qu'il y a de beau dans l'autre qui mérite qu'on l'écoute. Cet espace est un des rares espaces de respectabilité, de confiance partagée, d'amitié, de dignité retrouvée. Et l'AP le sait très bien et il n'est pas rare que des surveillants nous disent : « quand ils vont au « Biblique », ils sont plus corrects, plus calmes », vous ne pourriez pas en faire pour nous ? »

2. le suivi individuel

Le suivi individuel est assuré par les aumôniers dits accompagnateurs : ils ont la clef des cellules et peuvent avoir des entretiens individuels avec les personnes détenues. « Ouvrir sa porte » à l'autre ou plus concrètement, laisser l'autre pénétrer dans son univers est réhabilitant : on accueille, on offre quelque chose – un café, un gâteau, une part de pizza que l'on vient de faire sur sa chauffe, on est un homme, une femme comme les autres ! c'est peut-être le seul moment où l'on retrouve un semblant de la vie de dehors. Le suivi permet à la personne détenue de dire petit à petit « sa vérité » qui n'est que rarement « la vérité » mais qui s'en approche semaine après semaine et surtout d'être acceptée dans cette vérité qui se contredit, se ment, se reprend mais pour aboutir parfois à l'acceptation de son acte.

3. L'accès à la famille, le téléphone

La personne détenue sait très vite que sa famille souffre de la voir « en prison » soit parce qu'elle est chef de famille, soit parce que les relations étaient conflictuelles, soit parce que le divorce se profile et que l'on va être encore un peu plus seul. Or, lorsque la famille est présente, l'image de soi est moins altérée et empêche les souvent trop mauvaises idées de se frayer un chemin dans le cœur. La réhabilitation, **c'est regagner l'estime**....l'estime de ses proches, l'estime de ses amis, même si c'est fugitif. Les parloirs sont un tremplin de re-socialisation : quand la personne détenue

peut rencontrer ses proches, elle participe ainsi à la vie de la famille ; le téléphone joue aussi son rôle salubre qu'il soit légal ou illégal : combien de gars m'ont confié avoir renoué avec un père, un enfant grâce au téléphone caché. Le courrier garde aussi en lien mais le courrier est lu sauf celui de l'avocat et de l'aumônier et encore faut-il savoir écrire ! imaginez-vous être la main du cœur de quelqu'un : j'écris sur la dictée des mots d'amour, des mots de détresse, des mots de souffrance, des mots d'espérance....pour un autre, une autre que je ne connais pas ! mystère d'une humanité partagée !

4. L'accès au travail, aux activités...

Redonner de la dignité, réhabiliter celui qui se sent exclu passe souvent par lui **redonner le sens d'être utile** : travailler, gagner un peu d'argent, pour soi (cantiner), sa famille, les parties civiles et son pécule de sortie ! être classé au travail rend plus fort, plus responsable mais ils sont trop peu nombreux à y accéder : ils attendent sur une liste, comme ils attendent pour faire du sport, aller à la bibliothèque ou aller à la messe...ils attendent l'avocat, ils attendent le greffe, ils attendent et redoutent le courrier de l'appel du procureur, ils attendent d'aller au SMPR, ils attendent le parloir qui ne vient pas, le courrier qui ne viendra pas, ils attendent le jugement, le procès, impuissants dans l'attente. Alors, ils s'inscrivent à l'école, à la poterie, à la chorale...pourvu qu'ils ne restent pas dans la cellule toute la journée.

5. Les autres intervenants

Ils sont nombreux ceux qui essaient de redonner de la dignité : le secours catholique, les intervenants culturels qui proposent des concerts ou des expositions, les intervenants sociaux de lutte contre l'alcool, les addictions, la drogue, relais parentaux, intervenants de défense des droits, médiateur, contrôleur, CIMADE etc....., les visiteurs... Tous ils contribuent à **restituer la considération perdue**, ils répondent à ce besoin de remettre l'homme debout, responsable de lui-même d'abord et des autres ensuite...mais il suffit d'un rien pour que la personne détenue les refuse parce que resurgit l'image abimée de soi-même et l'envie d'en finir.

6. L'ouverture aux autres

Il y a en prison une réelle solidarité : celui qui manque est vite repéré comme celui qui a, et s'organisent des échanges bien évidemment interdits mais souvent cautionnés par les surveillants eux-mêmes : « surveillant, tu peux pas passer ça à la

203, merci surveillant »...il règne alors quelque chose qui ressemble à de la fraternité : les différences s'estompent : le franco-français rejoint l'africain, le sans abri ou le SDF aide le comptable ou le directeur d'entreprise, je le vois souvent et cela me fait chaud au cœur ! Et puis, il y a aussi les bonnes idées ! quelques gars ont pensé qu'ils avaient ce qu'il fallait en prison (de quoi dormir, manger, se laver etc...°) mais que dehors des gens pouvaient ne pas avoir au moins cela ; il nous ont alertés et ensemble, nous avons avec la direction de l'établissement obtenu de faire un bon de cantine virtuel où chacun pouvait cantiner quelque chose pour les Restos du cœur ! L'opération, anonyme, a rapporté 379 kgs de denrées et se reproduit chaque année. **La réhabilitation** passe aussi par là : **réaliser ce que l'on a et que d'autres n'ont pas comme besoin essentiels.**

III- Quel avenir pour les personnes détenues ?

L'AP a 2 missions : sécuriser et réinsérer. Or si elle sait mettre en sécurité des personnes qu'elle juge dangereuses pour la société, elle est beaucoup moins active dans le domaine de la **réinsertion** ; Or c'est là que se joue la véritable **réhabilitation**. Beaucoup n'ont pas de travail en entrant et malheureusement pas de travail en sortant. Pour avoir un travail, il faut un logement, pour avoir un logement, il faut travailler, cercle vicieux qui entraîne à sortir dans de mauvaises conditions et la récidive n'est pas loin ! Que peut-on attendre de **la réhabilitation d'un homme s'il n'a pas la dignité d'un toit, d'un travail et de relations** ? on pourra essayer de lui donner beaucoup de formations, il restera un exclu de notre société. C'est là qu'entre en scène, inscrite à la loi pénitentiaire de 2015, la justice restaurative.

IV- La réhabilitation de soi : la justice restaurative

La justice restaurative (qui a vu le jour en 1980 en Amérique du Nord) poursuit trois objectifs principaux : la réparation de la victime, la **réinsertion de l'auteur** et le rétablissement de la paix sociale.

La justice restaurative (Howard Zehr)

Ce qu'elle n'est pas

- elle n'est pas destinée à susciter le pardon ou la réconciliation (laissés aux membres en présence)
- elle n'est pas une médiation (nommer et reconnaître l'infraction)

- elle n'est pas destinée en premier lieu à prévenir la récidive (les infracteurs ont la volonté de modifier leurs comportements)
- elle n'est pas destinée à remplacer la justice pénale (le système juridique actuel concentre tout sur les intérêts et obligations définis par l'Etat, mais cette approche méconnaît les aspects personnels et interpersonnels du crime)
- elle n'est pas forcément une alternative à la prison (elle peut exister en parallèle)

Ce qu'elle est

- Elle se préoccupe « sérieusement » des besoins et des rôles de chacun (Etat, communauté, infracteur et victime)
- **Les victimes** : besoins d'information, de vérité, de raconter, de responsabilité (tt contrôle sur leur vie enlevé), de réparation et de justification
- **Les infracteurs** : besoins de comprendre l'impact de leur action, prendre des mesures pour réparer le mal subi si possible, donc être responsabilisés, guérir les traumatismes qui ont généré le comportement délictuel, pouvoir être soignés, réintégrés dans la communauté
- **La communauté** : elle est victime secondaire et elle a donc aussi des besoins ; si seul l'Etat prend en charge le traitement d'une infraction, cela amoindrit le sentiment de faire partie d'une communauté ; la communauté a besoin que l'on se préoccupe d'elle en tant que victime secondaire et elle doit pouvoir participer au bien-être de ses membres (infracteurs et victimes) et créer des conditions qui garantissent la bonne santé de la communauté

En résumé

Le système judiciaire classique est construit autour des infracteurs et des sanctions **qu'ils méritent** ; la justice restaurative, elle, s'intéresse en priorité **aux besoins** : ceux des victimes, des communautés, des infracteurs. Les besoins plutôt que les punitions, sont au cœur de la justice restaurative.

Deux façons de voir radicalement différentes

Justice pénale	Justice restaurative
<ul style="list-style-type: none"> - Le crime est une violation de la loi et de l'Etat <p style="text-align: center;">Les violations créent une culpabilité</p> <ul style="list-style-type: none"> - La justice exige que l'Etat établisse la faute (culpabilité) et 	<ul style="list-style-type: none"> - Le crime est une violation de personnes et de liens interpersonnels <ul style="list-style-type: none"> - Les violations créent des obligations <ul style="list-style-type: none"> - La justice fait participer les victimes, les infracteurs et les

<p>impose une rétribution (punition)</p> <p>- Résultat recherché : les auteurs doivent être traités comme ils l'ont mérité</p>	<p>membres de la communauté afin de réparer les torts subis</p> <p>- Résultat recherché : la satisfaction des besoins des victimes et la responsabilisation des infracteurs dans la réparation</p>
---	---

De ces 2 façons de voir radicalement différentes, découlent 3 questions différentes :

Justice pénale	Justice restaurative
<ul style="list-style-type: none"> - Quelles lois ont été transgressées ? - Qui les a transgressées ? - Que méritent-ils ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Qui a subi des torts ? - Quels sont leurs besoins - A quelles personnes revient l'obligation de les satisfaire ?

Les 3 concepts de la justice restaurative sont donc

- Torts et besoins (victime au cœur du processus, infracteur et communauté)
- Obligations (infracteur au cœur du processus, victime et communauté)
- Participation (rôle actifs des 3 partenaires : informations, dialogue ou autres moyens)

En conclusion

La JR requiert au minimum que les torts subis par les victimes et leurs besoins soient pris en compte, que les infracteurs prennent la responsabilité de réparer et que chacun (victime, infracteur, communauté) participe à ce processus

Les 10 principes de la justice restaurative

- 1 - S'intéresser en priorité aux dommages subis plutôt qu'aux lois qui ont été enfreintes
- 2- Porter un même intérêt aux victimes et aux infracteurs et intégrer les uns et les autres dans le processus
- 3- Travailler à la restauration en faveur des victimes, en leur permettant de prendre un rôle actif et en répondant à leurs besoins, tels qu'elles-mêmes les voient

- 4- Soutenir les infracteurs tout en les encourageant à comprendre, accepter et tenir leurs obligations
 - 5- Reconnaître que les obligations des infracteurs, même si elles sont difficiles à tenir, ne doivent pas être considérées comme une punition et qu'il doit rester possible d'y obéir
 - 6- Créer les conditions nécessaires à un dialogue, direct ou indirect, entre les victimes et les infracteurs, si cela est opportun
 - 7- Trouver des façons constructives d'impliquer la communauté et de répondre aux conditions criminogènes propres à la communauté
 - 8- Encourager la collaboration des victimes et des infracteurs et leur réintégration dans la communauté, plutôt que la coercition et l'isolement
 - 9- Ne pas négliger les conséquences inattendues d'un processus de justice restaurative et chercher à les résoudre
 - 10- Montrer du respect envers toutes les parties : victimes, infracteurs, collègues du processus judiciaire.
- NB : la notion de communauté très forte chez HZ se traduirait en France par membres de la société civile*

Nous venons de voir que la JR voit le crime ou le délit comme la Bible les voit, cad la violation des personnes et des relations, elle mettra donc l'accent sur la réparation, la restauration de la relation et la responsabilité des 3 parties en cause :

- La victime
- L'auteur
- La communauté sociale

Les principes de base d'une justice restaurative s'articulent autour des concepts suivants :

- Toutes les parties concernées doivent faire l'objet d'une restauration
- Toutes les parties concernées doivent comprendre et reconnaître les torts et s'engager à les redresser
- Les parties concernées doivent déterminer ensemble la nature des réparations et les moyens de leur mise en œuvre
- Les parties concernées doivent veiller à impliquer tous ceux qui possèdent un intérêt légitime.

La justice restaurative n'est ni le pardon, ni la réconciliation, ni une médiation, ni une arme contre la récidive.

Comment se fait en France la mise en place de la justice restaurative ?

A ce jour, deux outils ont été mis en place :

- 1- Les rencontres restauratives post-sentencielles, rencontres Détenus-Victimes concernent généralement les infractions les plus graves. Des victimes rencontrent durant cinq à six séances, dans une démarche d'intercompréhension, sous la responsabilité des animateurs formés à la médiation et en présence des représentants de la société civile des détenus ayant commis les mêmes faits que ceux dont elles ont souffert (protagonistes substitués).

L'expérimentation des Rencontres Détenus-Victimes (RDV) a été réalisée à la Maison centrale de Poissy en partenariat avec l'INAVEM (Institut national d'aide aux victimes et de médiation), le Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) des Yvelines et l'ÉNAP.

2- Les cercles de soutien et de responsabilité CSR

Origine et historique des CSR et du CSR78

Les cercles de soutien et de responsabilité (CSR) ont vu le jour en 1994 **au Canada**. La libération d'un délinquant sexuel condamné à une longue peine et ayant été maintenu en incarcération jusqu'à la fin de son mandat est à l'origine de ces cercles. Le jour de sa sortie de prison, une foule mécontente s'était massée devant l'établissement, scandant des slogans et brandissant des pancartes revendicatives. C'est dans ce contexte qu'un pasteur mennonite, aidé de quelques paroissiens, a formé un groupe de soutien pour encadrer l'individu et faire en sorte qu'il ne récidive pas.

Le CSR est un dispositif qui se propose de constituer autour d'une personne soumise à une mesure de justice, le soutien nécessaire pour

- Prévenir les risques de récidive
- Favoriser son insertion

Il met en présence une personne qui a été condamnée avec des représentants de la société civile dans un objectif de réinsertion prenant en compte les compétences de la personne condamnée et ses projets légitimes pour retrouver une place digne et responsable dans la société.

3- Retours de ces dispositifs

Le retour de l'expérimentation RDV ouvre un champ à explorer dans ce domaine si délicat ; ce que je vais dire maintenant est la prise de notes de l'expérience vécue à Poissy du récit que Madame B. dont la fille a été violée et assassinée lors d'un camp.

1- Organisation de ces rencontres

Trois femmes, victimes elles-mêmes ou proches des victimes, se sont portées volontaires. Du côté des détenus, il a fallu établir une sélection, les demandes ayant été nombreuses.

Etaient présents à ces rencontres donc, outre les détenus et les victimes ou leurs proches, deux animateurs représentant l'administration et les psychologues ainsi que deux témoins représentant eux la société civile. Il s'agissait d'un professeur d'université et d'une magistrate de Versailles.

Les victimes ont d'abord dû exposer leurs motivations et leurs craintes devant des psychologues prêts à les soutenir éventuellement après les rencontres. Aucune n'en a eu besoin.

Il y a eu une première rencontre des intervenants et des victimes pour les familiariser avec le monde carcéral. Elle a eu lieu dans le parloir des enfants, autour d'une grande table, pour que le cadre soit moins sinistre. C'est dans ce lieu qu'ont eu lieu ensuite les rencontres.

Chaque rencontre durait trois heures, entrecoupées par une pause conviviale autour d'un café et de petits gâteaux, cela même la première fois. Elle était suivie d'un débriefing distinct pour les victimes et les détenus.

Les rencontres étaient espacées de quinze jours afin de laisser le temps aux réactions à chaud de mûrir.

La première fut la plus effrayante, tous les acteurs étant très tendus. Les victimes et leurs représentants rentrèrent les premiers et s'assirent en bloc, comme pour se protéger. Les détenus furent installés en face. Entre les deux groupes, les animateurs prirent place. Chacun, naturellement, avait ressenti le besoin de se regrouper dans sa fonction.

Lorsque les trois premiers détenus sont entrés, de jeunes hommes, il n'est pas venu à l'esprit de madame B. qu'ils étaient des criminels, et c'est sans arrière pensée qu'elle a serré la main que l'un d'eux lui tendait en souriant. En tant que volontaire, madame B., se considérait engagée au dialogue. Certaines des victimes ont hésité à faire le geste. Imitant les autres, elles s'en sont trouvées finalement satisfaites.

Les conditions avaient été posées d'emblée : un « bâton relais » pour limiter le temps de parole, pas de prise de notes autorisée, confidentialité de règle.

Ce sont les victimes qui ont d'abord pris la parole pour raconter leur histoire. L'émotion était palpable des deux côtés. Les détenus, en les écoutant prenaient conscience de la réalité des ravages causés dans une famille. La souffrance de leur propre victime se concrétisait, ils se retrouvaient vraiment face à leur crime, dans une situation difficile.

Puis ils ont raconté leur histoire à eux, mais dans les grandes lignes, sans détail. Ils ont évoqué l'amont, l'après, mais ont laissé une zone d'ombre sur le passage à l'acte. Ils ont été assaillis de questions qui sont restées pour la plupart sans réponse. Eux-mêmes n'osaient pas poser de questions alors qu'ils en brûlaient d'envie. Ces questions sont ressorties en fin de session dans un contexte facilité. Les détenus se sont inquiétés de savoir quelle avait été la vie de famille après, quelle était la composition de la famille, comment est-ce qu'on vivait après. De leur côté, les victimes ont posé la question qui les taraudait depuis longtemps, comment expliquer le passage à l'acte. En effet, ceci n'est pas explicité lors du jugement au tribunal. Les détenus ont dit avoir ressenti le plus grand bien en exprimant enfin quelque chose qui ne leur avait jamais été demandé par les visiteurs ou CIP et qui leur permettait d'être enfin eux-mêmes.

Nous tentons, comme aumônier, de faire advenir une parole sur ce passage à l'acte mais cela reste une grande difficulté pour les auteurs qui ne le savent pas toujours explicitement eux-mêmes. Ils arrivent à reconnaître leurs manques, les angoisses qu'ils portent, mais ils ont beaucoup de difficulté à formaliser le passage à l'acte. Nous-mêmes, quand nous sommes énervés et qu'un geste brusque nous échappe, pouvons-nous expliquer cet instant ?

Il a fallu attendre la troisième rencontre pour que la parole se libère, chacun étant plus détendu, plus à l'aise. Le dialogue est devenu plus empreint de sincérité. Mais en parallèle a émergé chez les victimes une certaine perturbation, se demandant où ils

allaient, s'ils ne se trouvaient pas manipulés en quelque sorte. Madame B., pour sa part, considérait qu'il y avait un effort de réinsertion chez les détenus, des êtres humains comme elle, mais qui avaient commis une grave erreur et essayaient de s'en sortir.

L'idée, lancée au départ, d'échanger à la fin des cadeaux entre détenus et victimes avait d'abord paru puérile. Pour les détenus elle était porteuse de sens important : se souvenir de ces rencontres, donner la force de vivre, éviter de retomber dans la récidive. Elle a recréé un climat de relations sociales courantes dont les détenus s'étaient éloignés et s'est réalisée, avec surprise, dans la bonne humeur.

2- Intérêt de cette démarche

- Intérêt pour les victimes et leurs proches

L'intérêt était double, essayer de comprendre comment quelqu'un peut être amené à commettre un crime et l'amener à ne pas recommencer.

Monsieur et madame B. ont toujours été très présents lors de l'enquête autour de l'assassinat de leur fille de dix ans. Ils ont essayé de comprendre. Leur volonté était d'aller jusqu'au bout pour pouvoir tourner une page. Ils n'ont jamais souhaité rencontrer l'assassin de leur fille, ne le jugeant pas fiable et donc ne pouvant leur apporter la vérité. Ils ne ressentaient aucun lien avec lui, ni haine, ni empathie. **Rencontrer cet homme aurait été moins riche que rencontrer l'auteur d'un crime analogue. Il aurait été moins sincère. Les détenus ne se seraient pas exprimés de la même façon devant les parents de leur victime.**

Les victimes ont fait connaissance de la vie en prison de façon plus authentique que par les médias.

- Intérêt pour les auteurs de ces crimes

Un détenu avait été mis en garde contre cette démarche par sa famille de crainte qu'elle ne le démolisse. Ils ont reconnu par la suite que leur fils s'était ouvert grâce à cet échange.

Par cette démarche de victimes ou proches envers eux, **ils se sentent encouragés dans leur désir de réinsertion et de lutte contre la récidive. Si des gens, parmi les plus atteints par leur type de crime, croient en eux, la porte leur est ouverte pour**

refaire leur vie. Ils ont été surpris d'être accueillis avec autant d'humanité. Du coup, le naturel a prévalu.

Ils ont pu s'exprimer et dire que leur plus grand souhait serait qu'il existe un moyen d'arrêter le processus qui mène à l'acte. Tous affirment que l'enfermement n'est pas la solution et déplorent que bien des questions restent sans réponse. Il faut dix ans, dit l'un d'eux, pour faire un travail sur soi-même, comprendre le pourquoi de l'acte. Au début, la première année, il a joué les fortes têtes et s'est retrouvé de nombreuses fois au « mitard ». En prison, il faut se montrer fort et dur, dit-il, sinon on ne survit pas. On ne peut se faire de vrais amis, il faut toujours bluffer. Puis par chance, il a repris des études. Mais les sortants sont profondément changés. La plupart redoutent la sortie, ils ont peur d'eux-mêmes. A l'intérieur leur vie est réglée. **La sortie les mettant face à eux-mêmes ils craignent cette solitude. Ils aimeraient trouver des lieux d'expression**, du type de ces rencontres, pour parler en toute sincérité, même pour dire des choses monstrueuses qui les libèreraient. Le problème de création de ces lieux semble essentiellement matériel.

- Le pardon ?

Est-ce une démarche de pardon, au sens chrétien, bouddhiste ou autre ? Assurément non, la question n'a même pas été effleurée. Le pardon de toute manière perdait tout sens puisque ces hommes n'étaient pas les auteurs des crimes qui avaient touchés les personnes présentes.

3- Cette expérience est-elle à reconduire ?

Ces rencontres ont pu être fructueuses parce qu'elles avaient lieu longtemps après les actes commis et laissaient ainsi s'installer un **certain recul pour tous**. Il est à noter qu'aucun détenu n'était dans le déni, ce qui est souvent un travail du temps. Il est important d'en parfaitement maîtriser le déroulement pour éviter une double victimisation, des deux côtés.

Conclusion de madame B. : ce n'est pas la solution miracle, mais c'est une solution...A ce jour, les expériences ont quelque difficulté à se pérenniser par manque de volontaires du côté des victimes

Chaque chrétien, chaque homme acteur de solidarité doit avoir sa place soit auprès des personnes incarcérées, soit auprès des victimes, mais on ne peut tenir les deux, en même temps ! Il faut seulement ne jamais oublier le lien qui lie les coupables et

les victimes et toujours pouvoir être là, les uns et les autres, où des humains souffrent, comme le Seigneur qui « fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, et tomber la pluie sur les justes et sur les injustes » (Mt 5, 45).

4- Quelques mots sur la mise en place des CSR dans les Yvelines

Les CSR ont fonctionné à titre expérimental de 2012 à 2016. Un cercle de personnes issues de la société civile dites « membres bénévoles » accompagne une fois par semaine pendant la durée de sa mise sous main de justice en milieu ouvert, un membre « principal » pour recréer du lien social. Des CPIP dûment formées suivent l'évolution du cercle et garantissent son bon fonctionnement. Une formation est assurée à chaque membre bénévole. Les rencontres ont lieu dans un lieu neutre.

Conclusion

La réhabilitation d'un être humain passe par la **reconnaissance d'une dignité inaliénable**. Les conclusions de notre Congrès d'Octobre 2012 mettent en évidence un nécessaire dialogue avec les instances que sont l'AP, l'Eglise, la société. Ce dialogue initié par l'aumônerie doit instaurer un échange entre « l'extérieur » et « l'intérieur » afin de casser les images et les demandes sécuritaires qui envahissent l'opinion publique. C'est ce changement de regard qui permet la réinsertion, seul moyen de lutter contre la récidive. Cette lutte contre la récidive passe par les conditions d'incarcération qui sont souvent la source d'une victimisation des détenus. Ce sentiment d'être victime empêche la compréhension du sens de la peine. L'obsession sécuritaire est un obstacle majeur à un chemin d'humanité et de responsabilité qui puisse ouvrir à une vraie réhabilitation.

L'Eglise et la prison – La prison, laboratoire d'Eglise

Introduction

Universitaire pendant 43 années dans le domaine scientifique, j'ai vécu ma foi chrétienne au milieu de collègues souvent très critiques devant mes options religieuses ; c'est au sein même du laboratoire de recherches ou des salles d'enseignement que ma foi si elle était nourrie par celui qu'on appelle Dieu, me renvoyait systématiquement à l'homme : collègues, étudiants....et c'est cette relation particulière à l'autre qui m'a sans doute ouvert les portes de la prison. En fin de carrière universitaire, le président de mon université m'a proposé une mission en « insertion professionnelle ». Il s'agissait de créer une structure pour rencontrer les thésards ou futurs thésards, les aider à relire leur parcours de vie, pas seulement intellectuel et à découvrir les richesses qu'ils pourraient mettre au service des entreprises, la recherche française pour laquelle ils étaient formés ne pouvant pas les recruter tous ! j'ai donc vu arriver dans mon bureau des jeunes très diplômés, mathématiciens, physiciens, chimistes, biologistes, géologues dont le discours récurrent était : « Madame, on ne sait rien faire, on n'a qu'une thèse voire un post-doc ! personne ne voudra de nous dans l'entreprise ! » Ces jeunes se croyaient réductibles à leur diplôme et ne voyaient pas les richesses humaines développées dans les autres secteurs de leur vie ! il s'est imposé à moi qu'une personne détenue se croit dans ce même constat : réductible à un acte commis : un délit, un crime etc... or, dans les 2 cas, il s'agit de faire découvrir à l'autre qu'il n'est jamais réductible à une thèse ou à un délit si grave soit-il, mais qu'il est d'abord un être humain dont l'altérité m'est nécessaire pour vivre ! Pouvoir dire à l'autre : tu es au-delà de ce que tu crois savoir de toi, tu vaux plus ! là est ma foi en l'homme ! là est ma foi en Dieu ! **Foi comme confiance** en celui qui me rejoint dans et malgré mes failles, mes limites, parfois mes égarements. Vivre avec Jésus, c'est se mettre à vivre en compagnie d'un condamné à mort, c'est vivre dans l'insécurité : plus la situation est humainement désespérée et sans issue, plus la foi est nécessaire. Et c'est en prison grâce à ceux que j'ai accompagnés que j'ai découvert, que dans mes pauvretés, mes écrasements, ma vulnérabilité, ma joie aussi, le Seigneur venait me rencontrer.

C'est ainsi que je suis « entrée » en prison ! C'était un jour de Pentecôte, invitée à une messe à la MAF de Versailles. S'il y a choc carcéral pour la personne détenue qui arrive en prison, j'en ai eu ma part. En effet, assises en cercle pour célébrer, ma voisine me glisse : « t'es à quel étage, toi, t'es nouvelle, t'as l'air sympa, moi, j'ai zigouillé mon mec ! » j'entends encore ces mots 15 ans après ! je venais vivre une communion et me retrouve interpellée par une femme criminelle ! **la foi** est un risque mais aussi un **acte ecclésial** où l'on n'est jamais seul ! cette femme croyait que Dieu seul pouvait la sauver ! elle à qui personne ne faisait confiance et qui ne faisait confiance à personne, a choisi de faire confiance à Dieu, totalement : je crois, nous croyons !

I - Rejoindre les personnes en détention, c'est accepter d'être confronté au mal, le nôtre et le leur, d'être déstabilisé par ce que l'on entend, les non-dits, le déni, de ne pas comprendre ni être compris, mais toujours mieux saisir à qui on fait confiance, grâce à l'Esprit Saint. C'est aussi s'appuyer sur une foi tournée vers l'avenir, sûr de l'ancrage de nos échanges. La foi, cette adhésion à la Parole, au Verbe, à celui qui nous rejoint toujours surtout quand nous sommes au plus bas.... Alors rejoindre les personnes détenues, c'est accepter d'être vulnérable, réaliser nos limites, se laisser transformer par nos rencontres, bousculé dans notre foi, évangélisé et converti par ceux que nous rencontrons.

Je vais tenter, avec beaucoup d'humilité, de développer quelques unes de ces attitudes, en m'appuyant sur celles et ceux dont j'ai partagé un petit morceau de quotidien pendant douze années.

II- Les rencontres en cellule sont un lieu privilégié de réflexion : nous rencontrons un homme, une femme arrachée à son passé. Alors surgit un questionnement : qu'est-ce qui m'a amené là ? C'est « moi », celui qui est là, je ne me reconnais pas...qui peut m'aider à me regarder sans me juger, qui peut m'aider à trouver un sens ? Quel sens ? La vie a-t-elle un sens aujourd'hui alors que je suis séparé des miens, de ce qui m'attachait à la vie, qu'est-ce que je fais sur cette terre ? Qui peut répondre à mes questions ? Et voilà que se creusent dans l'être enfermé ces questionnements incessants : l'aumônier que je suis, pleine de « bonnes intentions » est là, ne pose pas de question, écoute la souffrance, l'angoisse, tente de rassurer ; parfois la personne détenue peut dire : Dieu seul peut me juger, Dieu seul sait ce que j'ai fait. Me voilà témoin de la reconnaissance que quelque chose de plus grand, que quelqu'un de différent existe puisque surgit cet appel au secours : Dieu !

Affrontée à ce miroir, j'entends ces questions avec recul certes, mais les reçois avec vérité ! et moi, quelles questions je me pose sur le sens de la vie, sur les actes que je pose, sur ce Dieu que j'appelle au secours au moindre souci ? Je découvre et essaie de faire découvrir à l'autre, que ce Dieu que nous appelons chacun au secours n'est pas un Dieu qui voit tout ce que je fais en cachette ou en mal mais d'abord un Dieu qui sait voir et apaiser tout ce que les hommes ne savent pas voir, un Père qui n'oublie rien de ce que nous pouvons faire de bien surtout quand nous l'oublions nous-mêmes. Un Dieu que nous cherchons et qui nous cherche et dont les pensées ne sont pas les nôtres. Un Dieu qui transforme nos cris de souffrance en acte de foi quand nous lui faisons confiance. Alors, on cherche ensemble du beau dans notre vie, c'est parfois difficile mais on ouvre la Bible (on ouvre beaucoup la Bible), on lit un psaume. Par exemple, ce jour-là, en cellule avec Max, le psaume 139 : « *Seigneur, tu me sondes et tu me connais...merveille que je suis....* » mais je prends soin de m'arrêter au verset 18 ; les 4 versets suivants sont trop injustes à mon avis mais Max me reprend : « Marie, ces 4 versets, il faut les lire ils sont pour moi ! » je reste interloquée car ils disent « *O Dieu, si tu voulais faire périr le méchant, ...ils trahissent...ils sont pour moi mes ennemis* » ; Pourquoi, Max, explique-moi ! c'est si simple me dit-il : ces méchants c'est moi, c'est toi, c'est nous qui trahissons, c'est nous nos propres ennemis ! jamais plus, je n'ai lu un psaume sans me poser cette question : où suis-je dans ce psaume, où est Dieu, où est sa tendresse, quelle confiance je lui fais ? Je pense aussi à la Parole du Fils Prodigue quand un gars m'a dit : *mais qu'est-ce que c'est que ce salaud de Père qui laisse partir son fils*. Dieu Père ? Dieu qui laisse partir...mais aussi Dieu qui ouvre ses bras...et voilà que l'image que j'avais de Dieu change en moi, il se rend présent là où personne ne peut aller, il pénètre dans ma blessure et parfois m'en libère. Et encore : « *Qui vous accueille m'accueille, et qui m'accueille accueille celui qui m'a envoyé* » ; Qui est l'accueilli en prison ? l'accueil est contagieux, comme l'amour, il se partage ! Croire que Jésus nous précède quand nous entrons en cellule, cela restait assez flou pour moi jusqu'au jour où, un surveillant m'a déconseillé d'aller voir un détenu : sale, puant, bref, laissez tomber ! et je passe mon chemin ! je visite un autre gars, deux autres gars et il me vient à l'esprit que j'ai déjà entendu une histoire où un lévite passait son chemin ; elle nous taraude la Parole de Dieu ! je reviens sur mes pas, frappe, ouvre et entre dans la cellule ! là, j'aperçois une boule humaine recroquevillée sur elle-même sur le lit ; un homme, mon frère ! Ce visage humilié, cette dignité bafouée m'ont accompagnée toute la journée et je revois le surveillant étonné que je sois allée dans

cette cellule ! alors me dit-il, qu'est-ce qui vous a pris d'aller voir ce gars ? La réponse spontanée a surgi : mais c'est mon frère ! je ne sais pas ce que le surveillant a compris mais je sais que ce jour-là, j'ai rencontré le visage du Christ : humilié et fier, maltraité et glorieux, impuissant et fort, souffrant et victorieux ! et ma foi en lui en a été vivifiée, oui, il me précède toujours !

II- **L'épreuve de la foi** n'a d'autre terrain que **notre vie** telle qu'elle est. Ma foi ne saurait s'incarner sans prendre en compte l'opacité de la vie : elle traverse les déserts, la souffrance, les larmes et me fait voir les autres comme une humanité qu'il faut aider, qu'il faut sortir du mal ! mais je fais aussi partie de cette humanité, **ma foi me rend solidaire du monde pécheur** ! Dans cette obscurité de la foi, l'attente d'un mieux est interminable pour la personne détenue comme elle paraît l'être pour moi quand je suis au plus bas. Mais j'ai découvert que c'est le signe du passage de Dieu car il agit sur nous quand nous sommes vidés de nous-mêmes et que tout semble perdu. Pour eux comme pour moi, le salut pascal est alors proche ! La liturgie est très aidante en prison : à la fin d'une visite, on se dit que peut-être notre échange pourrait prendre une dimension universelle et nous voilà à rédiger une intention pour le dimanche suivant ! quelle incarnation prennent alors ces quelques mots balbutiés par l'un de nous, qui ouvrent à l'universel. Cette prière a le poids de la vie, de notre vie, de notre foi !

Le signe de paix, au cours de la célébration a converti mon cœur : il était devenu routine, il est devenu signe de ma foi quand je vois des gars qui ne se parlent pas, parce que , - tu comprends, un pointeur, c'est un vrai salaud, du reste pourquoi il vient à la messe, celui-là ! - quand je vois celui qui a dit cela hésiter et traverser la salle pour aller serrer la main du pointeur, parce que l'on a trouvé ensemble qu'on était trop nuls pour faire la paix, mais que si on porte celle que donne Jésus, alors là on peut le faire, ça change tout ! Ah ! mes frères en humanité, c'est bien Jésus qui nous offre, par sa croix, l'altérité la plus essentielle, cette altérité qui redonne toute sa place à l'autre ! nous voilà convertis ensemble ! pourtant, ce frère en humanité met ma foi à l'épreuve car parfois, il me dégoûte, je ne peux pas le supporter et avant, j'aurais passé mon chemin ; Ici, en prison, ce frère que Dieu me fait rencontrer, Lui Dieu, il l'aime au moins autant que moi et si je n'arrive pas à le supporter, Dieu le supporte, alors le moins que je puisse faire c'est le remettre à Dieu.

Qui n'a pas assisté à un chemin de croix en prison ignore ce que veut dire, être évangélisé ! Nous sommes témoins de ces balbutiements humains que les personnes détenues expriment devant les stations du chemin de croix. Car il y a là des meurtriers, des pédophiles, des trafiquants, des escrocs, des voleurs, des violeurs, des victimes, des innocents et des coupables qui se reconnaissent dans l'évocation de la Passion ; pourtant très vite, il n'y a plus que des hommes ou des femmes, essayant de **communier** à la même humanité blessée, celle du Christ et la leur et ouverts à celui ou celle qui est plus malheureux que lui ! Devant tant d'incarnation du mal et de la souffrance, ma foi à la Passion du Christ a pris une nouvelle dimension : elle a pris un visage, des visages, une intensité que je n'ai jamais retrouvée ailleurs !

Dans ces moments, la Vie circule à nouveau, la parole de chacun résonne de sa valeur propre, car toute parole devient Parole de vie : ça fuse de tous côtés, sans retenue, sans faux semblant, en vérité et nous sommes témoins de cela, cette **foi** si simple, cette **charité** si proche, qui se disent dans ces quelques heures passées ensemble ! puis, dès la prière finale qui clôture ce moment si riche de partage, chacun est replongé dans son état personnel, celui où la violence reprend le dessus, celui où la solitude retrouve sa place, celui où « son affaire » est le centre des pensées, celui où **l'espérance** entrevue s'estompe, celui où l'on est seul avec soi-même, ses questions et ses angoisses et c'est aussi vrai pour moi ! mais la foi partagée a fait naître une paix fugitive mais réelle.

III- **La prière** a toujours eu une grande place dans ma vie de foi : mais je dois aux personnes détenues de la MAF de m'avoir initiée sur un chemin de pauvreté. En groupe œcuménique local, nous prions régulièrement avec les intentions écrites à chaque célébration par les femmes incarcérées : leur simplicité même, leur proximité avec Dieu m'ont appris à simplifier ma prière : « *je voudrais espérer sortir plus vite pour mes 3 enfants, mon Jésus d'amour, avoir de la joie, me marier avec celui que j'aime et la force de m'en sortir pour aller dans le droit chemin ; Merci !* » ou encore « *Seigneur, bénis ceux qui nous accompagnent comme ceux qui nous condamnent ou qui nous oublient. Garde-nous dans ta foi, ta tolérance, ton amour !* Quelle spiritualité dans ces quelques mots jetés sur un papier en quelques minutes

IV- J'évoquerai enfin le long chemin vers le pardon avec beaucoup de pudeur car en le parcourant avec les personnes détenues, j'ai réalisé que j'étais appelée à **le vivre dans la foi en la miséricorde infinie de Dieu**. J'ai compris que je ne pouvais en parler

qu'avec beaucoup de précaution et avec des termes qui ont la chair de ma propre expérience, la chair de ma propre humanité. En cellule, dans cet espace clos de fraternité partagée, il est relativement facile de recevoir les confidences, l'aveu, les regrets d'un autre, mais il est plus difficile de se regarder en vérité ! heureusement, pour eux, comme pour moi, l'Évangile et la personne du Christ restent le seul chemin pour retrouver notre identité de sujet responsable de nos actes et de notre existence. Pardonner c'est se donner du temps et en donner à l'autre que l'on a offensé et parfois beaucoup de temps ! un temps qui permet de prendre en compte l'altérité de mon prochain, le poids de sa vie, c'est sortir de mon enfermement, me décentrer de moi-même. C'est changer son regard sur l'autre, sur les actes qu'il a posés, c'est changer son regard sur nous, pour prendre conscience que la souffrance est chemin de ce pardon. C'est peut-être dans ces moments que ma foi en Dieu a été la plus bouleversée par tant d'horreurs exposées, tant d'histoires abimées, tant d'injustice mais aussi que cette même foi en l'homme a été la plus assurée. Or, je crois que plus je me rapproche de l'homme, plus je me rapproche de Dieu ! devant tant d'incompréhensions, plus je le découvre comme tendresse et pardon ! oui, *Le Seigneur est tendresse et pitié, lent à la colère et plein d'amour ; la bonté du Seigneur est pour tous, sa tendresse, pour toutes ses œuvres.* Je crois profondément qu'il a quelque chose de bon en l'homme et que le moins bon, Jésus est venu le sauver. Là est ma foi en ce jour !

J'étais en prison et vous êtes venu me visiter

(Méditation à partir du texte de Jonas)

Ne pas avoir peur de sortir de nos schémas pour suivre Dieu !

Nos schémas sont ceux d'une société où les choses sont à leur place, la vie familiale, politique, sociale pour tant est que nous restions dans notre milieu. Mais l'Évangile appelle à sortir de notre milieu et nous envoie aux périphéries : ces périphéries où le Christ nous convie : Matthieu rapporte dans son Évangile une parole de Jésus qui marque l'Église d'une manière indélébile et à perpétuité : **J'étais en prison et vous êtes venu me visiter.**

L'aumônier de prison se veut donc pour cette raison, présent à tous, sans distinction de race, d'âge, de religion et dans le respect des convictions de chacun pour **rencontrer, réfléchir et célébrer.** Ceci engage à sortir de notre milieu : le monde carcéral est un monde de violence, de solitude, de peur, d'humiliation, de non-respect de la dignité....comment pourrions-nous y aller pour y remettre un peu d'humanité sans Celui qui nous y précède toujours !

Une douzaine de portes sont à passer, à se faire ouvrir, sans compter le portique d'entrée, avant d'être au cœur de ce lieu ou plutôt de ce non-lieu, sans intimité, où les odeurs, les bruits, les consignes hurlées, sont l'environnement quotidien.

Dieu n'a pas peur des périphéries, vous l'y trouverez, Dieu est toujours fidèle, il est créatif.

Quand je pénètre dans une cellule dont j'ai la clef car seul l'aumônier a ce droit, je pénètre dans l'espace intime de l'autre, du frère : les 9m² où il vit souvent avec un co-détenu qu'il n'a pas choisi. **Je ne suis rien**, ni le psy, ni le juge, ni l'avocat, ni la famille, je viens en ami, en frère, je ne pose pas de question, comme Jésus, j'ose seulement penser : « *que veux-tu que je fasse pour toi ?* » mais j' **écoute** la souffrance, l'angoisse, la révolte, le déni ou l'acceptation.... j'essaie de rassurer, et je reçois ces mots : « *Dieu seul peut me juger, lui seul sait ce que j'ai fait !* » C'est rassurant d'avoir à côté de soi quelqu'un qui lui dit par sa simple présence : « *Tu existes pour moi, tu existes pour Dieu* »

Parfois, j'accueille le récit d'une histoire bouleversante, les larmes ou la révolte, mais aussi le partage d'une humanité commune : les photos des enfants laissés dehors, de

la femme, une lettre qu'on lit et qu'on me fait lire tant elle est le seul lien avec l'extérieur. Je suis aussi la main du cœur de ceux qui ne savent pas écrire : j'écris des mots d'amour, des mots de pardon, des mots de violence, des mots d'espérance ; Alors comment ne pas être bousculée dans ma propre humanité : mes zones d'ombre sont mises à nu et ma vérité mise à l'épreuve. **L'existence du meilleur en nous ne justifie pas que l'on ignore le pire que nous portons aussi et dont nous serions capables si les circonstances nous y acculaient.** Jean Cachot, aumônier dit souvent : « *Entre l'auteur d'une infraction et moi, il n'y a que l'épaisseur d'une occasion.* »

Il y a une grande précarité et une grande pauvreté vis-à-vis de la plupart des personnes détenues que je rencontre. Les valeurs, la culture, leurs acquis ne sont pas les miens ou sont différents des miens, seul, le Christ nous est commun, seul l'Évangile nous est commun mais pas l'expression de la foi ni les mots pour la dire. La prise de conscience de l'ampleur du désastre d'être « en prison » défigure l'homme ou la femme incarcérée.

Alors, on partage de l' **humanité**, on balbutie des mots : la souffrance d'être parti de chez soi au petit matin parfois devant ses enfants ou d'être arrêté au travail et devant tout le monde de se retrouver menotté, la souffrance de la garde à vue qui dure souvent longtemps dans des locaux indignes et sales, la souffrance d'être là dans ce lieu qu'on appelle « prison »! un lieu sans intimité, sans repères...la souffrance est là qui emmène en exil et donne envie de pleurer ; combien d'hommes et de femmes n'avaient que leurs larmes pour s'abandonner et descendre ainsi au fond d'eux-mêmes ; pleurer, c'est basculer, pleurer, c'est toucher la vérité, pleurer c'est ouvrir vers un ailleurs. Et parfois, j'entends : « *quel est ce Dieu bon et miséricordieux qui me laisse souffrir autant ?* » ou bien « *je ne peux plus parler à Dieu, il se tait alors que j'aurais tant besoin de lui. Suis-je devenu étranger à lui aussi ? car je me sens étranger à moi-même.* »

En dépit de l'acte commis, je suis là au nom de la conviction, que, quelle que soit sa culpabilité, rien ne peut enlever à une femme ou à un homme sa dignité d'être humain et je ne cesse d'essayer de le manifester. **Je ne suis là ni pour juger, accuser ou excuser, encore moins pour pardonner. Je ne suis ni offenseur, ni offensé, mais seulement témoin de ce qu'en même temps il peut y avoir de pire dans un homme et de ce que Dieu est toujours pour lui et de ce qu'il est toujours pour Dieu.. et pour nous les hommes.** *Je pense au retour de Jean-Luc (40 ans) de son procès : il pleurerait*

en me disant : on m'a traité de tous les noms, présenté comme un bête ignoble.... le procureur a dit : retirez-moi cette chose de mes yeux ! je n'étais plus un homme. C'est difficile de demander pardon aujourd'hui ! J'ai accompagné Jean-Luc jusqu'à son transfert (son déplacement dans une Centrale), lui disant qu'il était un homme aimé de Dieu, infiniment respectable ; il ne pouvait en aucun cas être réduit à son acte criminel. Il était un homme avec ses goûts, ses espoirs, ses joies et ses difficultés. Nous avons partagé de nombreux textes bibliques, il m'a évangélisée, cet homme que la justice avait broyé.

La prison est pour moi, l'école de l'amour ! seul Dieu en son Fils Jésus, est toute puissance d'amour et j'essaie de suivre celui qui a dit « je suis le chemin, la vérité, la vie » ; je le fais avec mes limites, mon orgueil, mon besoin de reconnaissance, mais aussi avec gratuité et amour. La prison m'a appris à aimer : quand je vois une personne détenue, je ne vois pas d'abord un assassin, un braqueur ou un violeur mais je vois un homme qui a tué, qui a braqué, qui a violé, que j'essaie d'aimer et cela change mes relations avec les autres et avec Dieu. J'ai conscience que plus je me rapproche de l'homme, plus je me rapproche de Dieu.

Dieu n'est pas rigide, il nous accueille, il vient à notre rencontre, il nous comprend !

J'ai coutume de dire que je ne connais pas la prison car j'y entre le matin pour en sortir le soir et cela au moins une fois par semaine depuis 12 ans. Je ne sais pas ce que c'est quand les portes des cellules sont définitivement closes de 17h30 le soir à 7h le matin alors j'invente des moments « communs » avec ces personnes : RV de prière vers 20h, eux enfermés, moi dehors, quelques phrases à écrire quand c'est possible pour une intention pour la messe du dimanche, un dessin ou un pliage qui sera offert à l'autel...**l'autre est mon guide**, il m'interpelle et je dois chercher avec lui le chemin de sa restauration.

En cellule, en face à face, ou en groupe biblique à une douzaine, nous partageons la Parole de Dieu et ce partage me déplace et je découvre un visage de Dieu que j'ignorais avant : un Dieu d'infinie miséricorde qui invite à la solidarité et au pardon : *je pense à Christian qui a cantiné des produits (café, sucre) pour un détenu me disant : toi, tu vois des gens qui n'ont rien, alors donne-leur cela et quand je frappe chez Gilles et que je lui dis : c'est cadeau d'un autre, les larmes jaillissent tant l'humain est partagé....*

Le rassemblement du dimanche en détention est un vrai moment de paix et de joie pour notre communauté. Il l'est aussi pour tous ceux du dehors qui, au-delà de leur peur d'aller vers ces périphéries, viennent partager l'universalité de l'Eglise et font communion au Corps du Christ. Cette communauté est devenue ma communauté et ma prière quotidienne s'est enrichie de tous ces moments d'humanité partagée, images d'un royaume qui se dessine et prend corps.

Alors, au travers de tout cela, où est **la joie de l'Évangile** ? Elle est partout où l'humain est rétabli, où la fraternité est vécue au nom de Jésus-Christ. Elle est dans la certitude de l'amour de Jésus pour les plus démunis, elle est dans la solidarité vécue et l'humanité partagée ; elle est dans le sourire de cet homme ou de cette femme qui se redresse et commence un chemin de pardon, elle est dans cette prise de conscience qu'un autre humain, une victime, a pu être abimée, elle aussi, elle est dans la foi simple et forte de celui qui me dit : « *il n'y a que Dieu qui me comprend* », elle est dans ces moments de rire que je partage autour d'un café ou d'un gâteau fait sur une chauffe artisanale, elle est dans ces mots que j'essaie de vivre et qui me font vivre : « *tu as du prix à mes yeux et je t'aime* », elle est dans cette espérance qui m'habite et les habite, dans la promesse de vie qu'ils portent : « *Je connais les projets que j'ai pour toi, des projets d'avenir et non de malheur afin de te donner un avenir et une espérance* » Jr 29, 11, elle est dans cette fraternité qui fait dire à un homme détenu : « *Quand je suis avec l'aumônerie, j'ai l'impression d'être encore un homme* »

Les périphéries sont partout où il y a la différence et Matthieu n'a pas évoqué que la prison : il nous rapporte 3 phrases de Jésus autour des besoins vitaux d'un homme :

- j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire ► Faim et soif rendent le corps vivant
- j'étais étranger et vous m'avez accueilli, j'étais nu et vous m'avez vêtu ► Abri et vêtements protègent la personne
- j'étais malade et vous m'avez visité, j'étais en prison et vous êtes venu vers moi ► Maladie et prison renvoient à la double fragilité de l'homme : biologique et sociale, et le fait de visiter met en relation !

Ces besoins vitaux sont tous interdépendants et doivent pouvoir être satisfaits car s'ils ne le sont pas, il y a mort.

La société (et à fortiori l'Église) devient indigne le jour où ces 6 gestes représentent 6 catégories d'exclus. Elle est indigne de son humanité quand elle n'est plus capable d'intégrer et de réinsérer ces catégories de personnes. Il revient à chaque citoyen donc à chaque chrétien de prendre soin d'un de ces lieux, lieux de périphéries car nous avons le gîte et le couvert, le vêtement et la relation. Il revient à chacun d'oser retisser de l'humanité là où elle s'est défaite. Notre catholicité ne s'exprime pas à travers un rituel mais à travers une Parole vivante : « Jésus » qui nous a montré le chemin d'un humanisme nouveau, une façon d'être les uns avec les autres dans un acte de re-création, de restauration, d'humanisation. Car la vie reprend goût quand la fraternité guide les hommes !

Vous êtes invités à rejoindre ces périphéries et pourquoi pas à venir partager une célébration avec notre communauté de Bois d'Arcy. Le Seigneur vous y précède et vous y attend....ou encore à découvrir « Onésime », ces équipes paroissiales qui s'organisent sur notre diocèse pour accueillir et accompagner des sortants de prison afin d'être main tendue, fraternelle qui leur permette de retrouver le monde du dehors sans peur et sans jugement, retrouver juste des frères car *« ce que vous ferez au plus petit d'entre les miens c'est à moi que vous le ferez, dit Jésus »*.